



Comment assurer une ventilation de qualité ? en neuf et en réhabilitation (formation à distance)

Concilier santé, confort, qualité, coût et performance - Focus sur les solutions pour le confort acoustique

Durée : 3 demi-journées soit 10,5 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, QAI, Santé, Ventilation

Date : 1, 2 et 4 octobre 2024 (matins)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : **Jean Louis BEAUMIER**, Conseiller en acoustique de l'écoconstruction (A pas de velours) | **Vincent COLIATTI**, Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction (TERRANERGIE)

Programme de formation

Partie 1 : Concevoir et mettre en œuvre une ventilation qui concilie santé, confort, qualité, coût et performance (matinées 1 & 2 - Vincent Coliatti)

Les enjeux d'une ventilation de qualité

QAI Qualité de l'Air Intérieur et santé

Le point sur la réglementation & les FDES

L'impact des matériaux et produits de construction

Systèmes de ventilation

Point sur l'état de l'art et les bonnes pratiques

Le fonctionnement physique des différents systèmes Ventilation simple flux

Ventilation hygroréglable

Ventilation hybride

Ventilation double-flux : les différents double-flux et types d'échangeurs de chaleur ; les différents types d'installations double-flux, centralisé et décentralisé

Le point sur la ventilation naturelle

Mise en œuvre des systèmes de ventilation

Choix des systèmes Comparatif des performances technico-économiques des différentes solutions de ventilation

Les règles de l'art de la conception d'une ventilation double flux

La maintenance et l'entretien

Retours d'expériences & études de cas

Partie 2 : Les solutions pour combiner ventilation et confort acoustique (matinée 3 - Jean Louis Beaumier)

Les nuisances acoustiques liées aux systèmes de ventilation

Que dit la réglementation ?

Solutions de conception et de meo pour assurer un confort acoustique

Ventilation & étanchéité : concilier passage d'air et acoustique

Retours d'expériences et ressources

Objectifs de formation

- Identifier les enjeux et les risques sanitaires liés à la ventilation
 - Appréhender les solutions pour construire ou rénover des bâtiments économes en énergie et respectueux de la santé et du bien-être des occupants
 - Connaître les différents systèmes de ventilation, leurs points forts et leurs points faibles
 - Savoir appréhender le dimensionnement d'un système de ventilation double-flux
 - Savoir identifier les sources de nuisances acoustiques liées aux systèmes de ventilation
 - Appréhender des solutions de conception et de mise en oeuvre pour assurer le confort acoustique
-
- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 7,6/10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

3 demi-journées soit 10,5 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

645 € HT soit 774 € TTC

& tarif préférentiel : 580 € HT soit 696 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 525 € HT (420 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

01/12/2023

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)